



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2467

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DJIHADISME

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre des affaires étrangères et du développement international, la France et les Français viennent de vivre une terrible épreuve. Notre pays y a répondu avec un véritable sang-froid et une maîtrise reconnue dont il faut remercier le Président de la République, le Premier ministre, Mme la garde des sceaux ainsi que MM. les ministres de l'intérieur et de la défense. Nos concitoyens, par leur mobilisation, ont montré à la fois leur compassion et leur détermination à défendre un modèle politique et social dont le cœur transcende les familles politiques : je veux parler de la République.

Mais, depuis quelques jours, des manifestations d'hostilité à ce modèle naissent de toutes parts, parfois encouragées par des responsables politiques qui défilaient pourtant avec nous le dimanche 11 janvier : Grozny, Gaza, Istanbul, Alger, Amman, Peshawar, Karachi, Khartoum, Dakar, Bamako, Niamey... La liste est longue où l'hostilité s'incarne. Il y a eu des morts et des appels au meurtre sont prononcés contre nos compatriotes. Le Président de la République l'a dit avec raison : la France n'attaque personne lorsqu'elle défend ses valeurs, mais elle n'accepte aucune intolérance et son drapeau restera celui de la liberté et de la laïcité.
(Applaudissements sur divers bancs.)

Ma question est double, monsieur le ministre : Quelles mesures ont été prises pour protéger nos compatriotes face à ces manifestations d'hostilité ? Pouvez-vous nous indiquer, sur le fond, les démarches que vous allez entreprendre pour réexpliquer la position de la France face au terrorisme et au fanatisme religieux contre lesquels elle entend être intraitable, mais aussi à l'endroit de ses propres valeurs qu'elle entend continuer à défendre face au monde entier ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs des groupes SRC et UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur le député, des incidents très graves se sont produits ces derniers jours dans plusieurs pays en réaction à la dernière couverture du journal *Charlie Hebdo*. Je veux à cet égard être parfaitement clair.

Tout d'abord, la France condamne avec la plus grande fermeté ces appels et ces actes violents. Concrètement, nous mettons tout en œuvre pour protéger nos concitoyens à l'étranger et pour assurer leur sécurité ainsi que celle de nos emprises. Le centre de crise du Quai d'Orsay a pris, sur ma demande, les dispositions nécessaires en ce sens, et je renouvelle l'appel à la prudence et à la vigilance.

Sur le fond, je réaffirme devant vous que la liberté d'expression est un pilier de notre démocratie et qu'il n'est évidemment pas question d'y renoncer. J'ajoute que défendre la liberté d'expression en France ne signifie pas que tout soit possible : la loi est là pour protéger chaque citoyen, et s'il y a insulte ou appel à la haine, la voie des tribunaux est ouverte car c'est à la justice de faire respecter le droit.

Défendre la liberté d'expression, ce n'est pas non plus balayer d'un revers de main les réactions qui peuvent s'exprimer dans le monde. Des sensibilités différentes existent. Mais la limite absolue à ne pas franchir, c'est la violence, qui n'est pas et ne sera jamais une pratique acceptable.

Enfin, défendre la liberté d'expression ne signifie évidemment pas pour la France vouloir insulter l'Islam. Si certains croyaient ou voulaient faire croire au monde que la France serait hostile à une religion, ce serait une imposture. Vis-à-vis de tous les pays musulmans nous menons une politique de dialogue, qui est le contraire même de l'hostilité. Quand nous combattons le djihadisme et l'islamisme radical, ce sont aussi les Musulmans que nous protégeons puisqu'ils en sont les premières victimes.

Bref, monsieur le député, la France continuera partout de porter un message de fermeté, de tolérance et de paix ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP et sur plusieurs bancs des groupes UMP et UDI.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2467

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2015](#)